ABL ARTISAN
Societe par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 – 10 Rue Nieuport
78140 Vélizy Villacoublay
RCS de VERSAILLES 984 180 810

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 DECEMBRE 2024

Le 15 décembre 2024 à 10 heure, les associés se sont réunis au siège social de la Société, 8 – 10 Rue Nieuport 78140 Vélizy Villacoublay, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Madame BENAISSA Djamila Fatiha
26 Avenue du Colonel Fabien 78210 Saint-Cyr-l'Ecole
Présidente de la SASU et possédant 100 actions

Monsieur BELKACEMI Jugurtha Noêfel
147 Boulevard de Valmy – 92 700 COLOMBES

Soit 100 actions sur les 100 actions composant la totalité du capital social

Madame BENAISSA Djamila Fatiha préside la séance en sa qualité de présidente.

La Présidente constate que tous les associés sont présents.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- les statuts de la société sous sa forme de Société par actions simplifiée
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.
Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Démission de la présidente ;
- Nomination du Président.

- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la demande de démission de Madame BENAISSA Djamila Fatiha, prend acte de la démission à effet au 15 décembre 2024.

Les fonctions de Présidente, exercées par Madame BENAISSA Djamila Fatiha prennent fin ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions requises, nomme en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée Monsieur BELKACEMI Jugurtha Noêfel né le 30/08/2000 à Sèvre de nationalité Française, demeurant 147 Boulevard de Valmy – 92 700 COLOMBES.

Monsieur BELKACEMI Jugurtha Noêfel a déclaré accepter ce mandat et affirmer ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de s'opposer à cette acceptation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant dans les conditions requises, donne pouvoir au cabinet ACPM Siret 842 178 063 pour effectuer les formalités auprès du Tribunal de commerce de Versailles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.

Monsieur BELKACEMI Jugurtha Noêfel
« Bon pour acceptation des
Fonctions de Président »

bon pour acceptation des fonctions de président

belkacemi

belkacemi (Jan 9, 2025 10:28 GMT+1)

Madame BENAISSA Djamila Fatiha
« Bon pour acceptation »

bon pour acceptation

Benaissa

Benaissa (Jan 13, 2025 13:06 GMT+1)

ABL ARTISAN Changement dirigeant 2024

Final Audit Report 2025-01-09

Created:	2025-01-09
By:	ARHAB Mounir (marhab@acpm-expertise.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAA34o-QpGY-eoSU2t9BvR_K4oharbzBlZs

"ABL ARTISAN Changement dirigeant 2024" History

Document created by ARHAB Mounir (marhab@acpm-expertise.com)
2025-01-09 - 9:15:08 AM GMT- IP address: 51.68.50.30

Document emailed to ablartisan78.compta@gmail.com for signature
2025-01-09 - 9:16:12 AM GMT

Email viewed by ablartisan78.compta@gmail.com
2025-01-09 - 9:25:14 AM GMT- IP address: 142.250.32.41

Signer ablartisan78.compta@gmail.com entered name at signing as belkacemi
2025-01-09 - 9:28:26 AM GMT- IP address: 92.151.5.172

Document e-signed by belkacemi (ablartisan78.compta@gmail.com)
Signature Date: 2025-01-09 - 9:28:28 AM GMT - Time Source: server- IP address: 92.151.5.172

Agreement completed.
2025-01-09 - 9:28:28 AM GMT

ABL ARTISAN Changement dirigeant 2024

Final Audit Report 2025-01-13

Created:	2025-01-13
By:	ARHAB Mounir (marhab@acpm-expertise.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAAbm8tNY0ilHvIVQcEHt2prRl-yXJL-2h

"ABL ARTISAN Changement dirigeant 2024" History

Document created by ARHAB Mounir (marhab@acpm-expertise.com)
2025-01-13 - 11:10:04 AM GMT- IP address: 51.68.50.30

Document emailed to ablartisan78.compta@gmail.com for signature
2025-01-13 - 11:10:51 AM GMT

Email viewed by ablartisan78.compta@gmail.com
2025-01-13 - 12:04:45 PM GMT- IP address: 142.250.32.34

Signer ablartisan78.compta@gmail.com entered name at signing as Benaissa
2025-01-13 - 12:06:02 PM GMT- IP address: 92.151.5.172

Document e-signed by Benaissa (ablartisan78.compta@gmail.com)
Signature Date: 2025-01-13 - 12:06:04 PM GMT - Time Source: server- IP address: 92.151.5.172

Agreement completed.
2025-01-13 - 12:06:04 PM GMT

Adobe Acrobat Sign